

MONTCHAUVET



avril 2015

BULLETIN MUNICIPAL n°59



Ouverture de la Mairie	Urgences	Collecte des déchets	Encombrants
Lundi: 17h30 à 18h30 Jeudi: 17h30 à 18h30 Samedi: 10h30 à 11h30	Pompiers : 18 Police : 17 Samu : 15 Gendarmerie de SEPTEUIL 01 34 97 28 70	Lundi : déchets verts du 6 avril au 14 décembre 2015 Vendredi : déchets ménagers + plastiques, métal, cartons	21 mai 2015 26 novembre 2015

sommaire

P. 2	Carnet et dates à retenir
P. 3	Éditorial
P. 4 et 5	Actualités municipales
P. 6	Assemblée générale du Comité des Fêtes
P.7	Comité des Fêtes Pâques des enfants
P.8	Comité des Fêtes La soirée "Choucroute"
P. 9-10-11	Informations diverses
P. 12	Renseignements pratiques

carnet montécalvétien

Décès

Madeleine Bourgeois est décédée à son domicile le 22 février, dans sa 93ème année.

dates à retenir

Kermesse paroissiale à Dammartin _____	31 mai 2015
Feux de la Saint Jean _____	20 juin
Dîner festif place de l'Église _____	13 juillet
Brocante de Montchauvet _____	13 septembre
Élections régionales _____	6 et 13 décembre



éditorial

Le 22 Septembre dernier, les premiers "coups de pioches" étaient donnés pour le lancement du chantier de l'assainissement collectif. Après un hiver peu rigoureux mais parfois humide, les beaux jours sont revenus et la poussière a succédé à la boue.

Les travaux sont maintenant arrivés à leur terme, avec certes un peu de retard.

Les engins lourds sont pour la plupart repartis vers d'autres chantiers laissant la place aux travaux de finition.

Les derniers revêtements de rues seront effectués au début du mois de Mai.

C'est donc une pause qui commence pour notre village avant le début des travaux en domaine privé début Juillet, lesquels engendreront beaucoup moins de nuisances.

Je veux remercier ici les Montécalvétiens pour le soutien, la coopération et la patience dont la très très grande majorité d'entre vous a fait preuve à l'égard de ce chantier qui a pourtant occasionné quelques désagréments.

Je tiens aussi à remercier l'entreprise SARC (notamment Laurent Fourrier « le meneur ») pour le travail effectué et son professionnalisme. Merci encore à tous et profitez bien de cette pause.



invitation au 8 mai 2015

Pour le 70ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale la cérémonie de commémoration se déroulera à 11H devant le Monument aux Morts.

Elle sera suivie d'un dépôt de gerbe sur la tombe des soldats anglais et australiens tombés en 1944 sur le territoire de la commune.

À l'issue de la cérémonie le maire accueillera les participants à la Mairie.

actualités municipales

le chantier de l'assainissement.

Les travaux dans le domaine public.

Malgré un léger retard sur le planning, ils prennent fin avec ce mois d'avril.

La dernière partie du chantier a bénéficié d'une météo clémente qui nous a apporté de la poussière à la place de la boue. Heureusement les rues vont bientôt retrouver leur aspect habituel.



En ce qui concerne les travaux des parties privées, le quota de 85% de devis acceptés semble atteint c'est heureux pour tout le monde, ceci nous permettra de bénéficier des subventions prévues. Après le délai nécessaire à l'examen des dossiers, les travaux débuteront en juillet (avec interruption au mois d'août) et se dérouleront au rythme moyen de 4 à 6 maisons par semaine. Comme pour les visites préalables au devis, chacun devra indiquer ses préférences pour le moment de l'intervention sachant que tout doit être terminé avant décembre 2015.

Tous seront contactés pour permettre l'articulation des travaux de la SARC avec ceux convenus que doivent réaliser en amont certains propriétaires.

Les dates seront proposées suffisamment à l'avance et avec souplesse pour mieux les adapter aux contraintes de chacun.

Rappel : les personnes qui ont choisi de ne pas faire appel à la SARC ont l'obligation de faire exécuter un raccordement contrôlé au réseau dans un délai de deux ans.

La station d'épuration dont le développement s'est poursuivi en parallèle, est bientôt achevée. Pour la mise en service, et en attendant le raccordement au réseau des eaux usées, les végétaux seront alimentés en eau à partir de l'ancien château d'eau.

Dans le même temps des professionnels des jardins vont réaliser l'aménagement paysager de la station et de son environnement pour en optimiser l'efficacité et en améliorer l'esthétique.

PLU de POS

La loi Alur nous oblige à engager avant le 31 décembre 2015 la coûteuse transformation de notre POS en PLU (pour environ 25000 €) avec obligation d'achèvement avant le 26 mars 2017.

Le POS (Plan d'Occupation des Sols) est un document d'urbanisme créé par la Loi d'orientation foncière de 1967. Sa suppression est prévue par une Loi de décembre 2000, au profit des nouveaux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

Pour préserver son autonomie de décision et respecter la spécificité de ses espaces, la commune a choisi comme la plupart de ses voisines, (tout en mutualisant ce qui peut l'être parmi les études et recherches préliminaires) de ne pas se fondre dans un plan intercommunal, mais plutôt de faire son propre PLU.

le Budget de Montchauvet en quelques lignes

Comme chacun sait le budget des communes de France est mis en difficulté ces derniers temps du fait des coupes dans les subventions de l'État et des autres collectivités territoriales.

Le budget de la commune est complètement séparé de celui de l'assainissement.

Il n'y a aucun échange entre les budgets Commune et Assainissement.

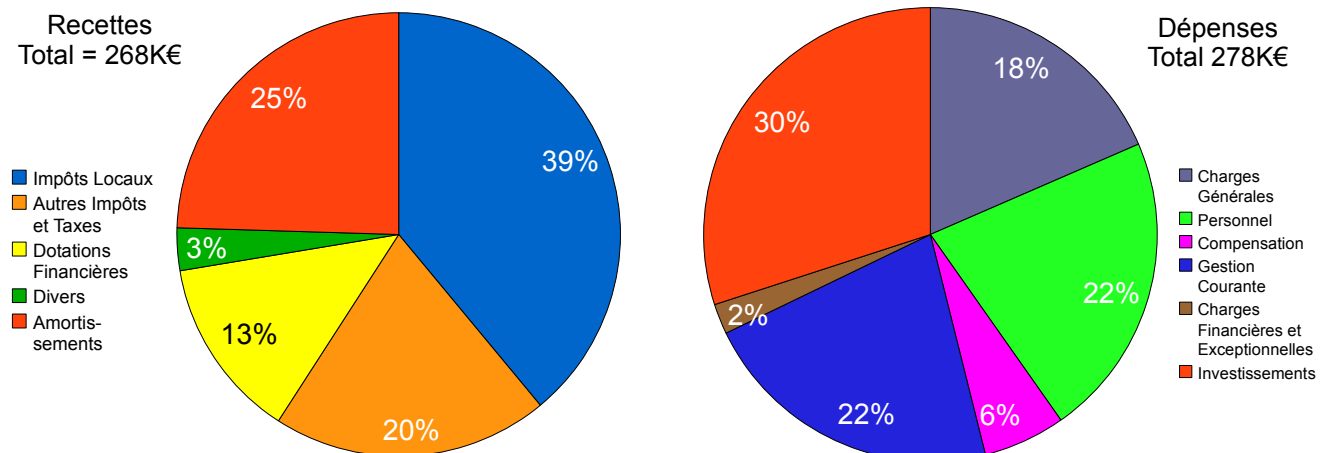
Le budget Assainissement ne concerne que l'eau potable et le retraitement des eaux usées.

Les dépenses en sont les travaux, les entretiens, le transport de l'eau et le remboursement des emprunts.

Les recettes proviennent des subventions et d'une taxe sur le prix de l'eau complétés par des emprunts quand nécessaire.

Le budget de la Commune englobe tout le reste.

Le graphique suivant résume le Budget 2014 de la Commune.



Le déficit de 2014 a pu être compensé par l'excédent restant de l'exercice précédent.

Quelques mots sur le budget prévu pour 2015 à la lumière des restrictions qui nous menacent de toute part : Les dépenses de fonctionnement n'augmentent pas, elles étaient déjà très réduites, et nous avons encore réduit ce qui était encore possible : aucun investissement de confort n'a été engagé.

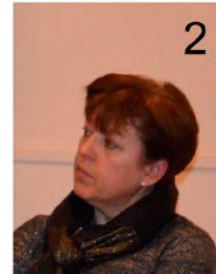
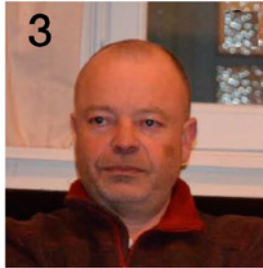
Nos recettes vont diminuer fortement à très fortement :

Nous perdrons au minimum 25 000 € de recettes et nous aurons au moins 15 000 € de dépenses supplémentaires inévitables : le déficit du SIVOM de Houdan à couvrir, le PLU à créer (voir+haut)

Malgré tous nos efforts, il faut donc s'attendre à une hausse sensible de la partie «Commune» de la taxe d'habitation, et encore une fois : cela n'a rien à voir avec le chantier de l'assainissement.



Assemblée générale du 30 Janvier 2015

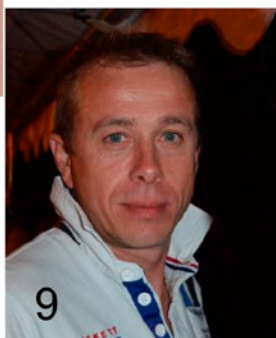
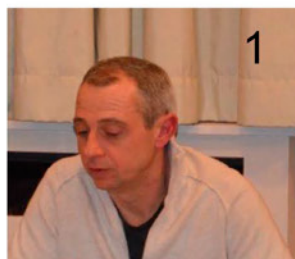


Composition du Comité des fêtes a l'issue de son assemblée générale

Président : Laurent Fligny*1
1^{ère} vice présidente : Christine Baron*2
2^{ème} vice président : Guy Breton*3
Trésorier : Éric Lestienne*4
Secrétaire : Véronique Héron*5



Membres :
Laure Duval*6
Gabriela Duval*7
Jean-François Junier*8
Christian Duval*9
Jean-Jacques Trijasson*10
Benjamin Bellanger*11





Pâques des enfants 6 Avril



Top départ...



... Pour la chasse à l'œuf



Après la chasse le partage....de nos petits Lapins



Un peu de réconfort après la chasse



SOIREE CHOUCROUTE MARS 2015

Merci à tous pour votre participation.

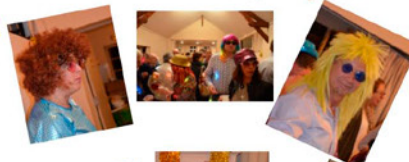
Nous vous attendons tous pour nos prochaines manifestations.



Tous en cœur pour les Lacs du Connemara.



Retour dans les années 80



« Gilbert Montagné » spécial comité des fêtes.



Tous en piste pour notre soirée

L'association du Jardin du Grand Murin



L'Association du jardin du grand murin gère depuis 2011, un jardin partagé et une AMAP (Association de Maintien de l'Agriculture Paysanne).

Notre AMAP fonctionne avec 10 paniers de légumes cultivés selon les principes d'une agriculture biologique. La distribution de ces paniers a lieu une fois par semaine du mois de mai au mois de février sur Montchauvet. Actuellement, il reste 1 panier « vacant » pour l'année 2015. Si vous êtes susceptible d'être intéressé par ce panier et si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter :

Béatrice Le Moën, présidente de l'association au 06 82 42 77 45
ou Béatrice Fauny, responsable AMAP au 01 30 93 46 11

L'association "Les Amis de Montchauvet" tient à rappeler qu'elle participe chaque année par un don au fleurissement du village, bien que cette année les rues en travaux seront peu fleuries.

YES : Yvelines Étudiants Seniors

Ce service du département s'adresse aux seniors qui se sentent isolés ou qui souhaitent être accompagnés pour une visite, une promenade, une course à faire, ou simplement être en compagnie un moment pour bavarder, faire un jeu ou une lecture.

C'est un service gratuit disponible en juillet et août.
Pour en bénéficier, **signalez-vous à la Mairie**, ou appelez le 01 39 07 74 83

Pour les étudiants qui sont intéressés par ce «job d'été» envoyez lettre de motivation et CV par Internet à : <http://www.yvelines.fr/jeunesse>



nouveaux horaires de la trésorerie de Longnes

Les horaires de la trésorerie de la Place Fabian de Longnes ont changé.
Elle est ouverte : • Du lundi au jeudi de 9h à 12 h • Le vendredi de 9 h à 13 h
Tél. : 01 30 42 48 20



l'invasion des chineurs

Avec le retour des beaux jours, le désir de vendre et acheter, fait à nouveau bouger les foules...



Dimanche 26 avril : brocante à Jumeauville
Ven. 1er mai : brocante et vide-greniers à Houdan
Dim. 3 mai : vide-greniers à La Queue-lez-Yvelines, Richebourg et Mantes-la-Jolie
Dim. 10 mai : vide-greniers à Buchelay
Dim. 17 mai : vide-greniers à Courgent, Orvilliers, Villette et Thoiry
Dimanche 7 juin : brocante à Guerville
Dim. 21 juin : vide-greniers à La Queue-lez-Yvelines
Dimanche 28 juin : vide-greniers à Garancières

informations diverses

*à dater du 2 mars 2015 les déchetteries sont accessibles
alternativement le lundi et le mardi.*

Binôme n° 1 : Boutigny - Houdan :

Boutigny est fermée le lundi et ouverte le mardi, Houdan est ouverte le lundi et fermée le mardi (le tout de 10h à 12h30 et 13h30 à 17h)

Binôme n° 2 : Garancières - Méré :

Garancières est fermée le lundi et ouverte le mardi, Méré est ouverte le lundi et fermée le mardi (le tout de 10h à 12h30 et 13h30 à 17h)

Toutes les déchetteries sont ouvertes le vendredi et le samedi de 10h à 12h30 et 13h30 à 17h, ainsi que le dimanche de 9h à 13h et fermées le mercredi et le jeudi.



ATTENTION !

Cette année le 1er mai est un vendredi.

La collecte des bacs verts et jaunes est exceptionnellement décalée au samedi 2 mai.

De plus les déchetteries seront fermées le 1er mai.

vestiges paléolithiques découverts à Richebourg.

Depuis le 18 février 2015, la déviation de Richebourg est ouverte. Ce barreau routier de 4,5 km va redonner un peu d'air à cette commune proche de Houdan, asphyxiée par un trafic journalier de 6 500 véhicules, dont de nombreux poids lourds.

Au moment de l'approbation du projet, le Service régional d'Archéologie d'Île-de-France (DRAC) avait prescrit un diagnostic d'archéologie préventive, en raison du potentiel patrimonial que recevait le secteur.

Ce diagnostic sur un tracé linéaire a permis de repérer des indices inédits mais fragmentaires d'occupations humaines allant du Paléolithique moyen (- 250 000 ans) à l'Antiquité romaine. Deux périodes de cette longue histoire étaient toutefois mieux représentées : celle de l'Azilien, datée de - 10 000 ans, et celle comprise entre la fin de l'indépendance gauloise et le Haut-Empire romain. Les vestiges en sont bien structurés et n'ont pas subi de déplacements. Jusque là aucune découverte préhistorique n'avait été mise au jour dans ces deux communes (Richebourg et Tacoignères).



Racloir du Paléolithique moyen
découvert à Richebourg.

Plus d'information :

<http://archeologie.yvelines.fr/spip.php?article192>

le centre aquatique Hodellia à Houdan

La saison des baignades est revenue, pour en profiter ce centre met à votre disposition :

Un espace aquatique comprenant :

- Un bassin sportif de 25m à 28°C avec 4 lignes d'eau, 1,30m à 2m de profondeur.
- Un bassin ludique à 30°C avec banc massant, canon, coupole, geysier, rivière rapide, nage à contre courant, cascade (1,40m de profondeur maximum).
- Une pataugeoire à 31°C avec jeu d'eau et toboggan
- Un bassin extérieur chauffé à 29°C toute l'année avec geysier, cascades, banc massant, 1,20m de profondeur
- deux toboggans



Un espace de détente (Océane) avec :

- 1 bassin bien-être à 30°C avec banquette à bulles et cascade.
- 1 solarium extérieur privatif
- banc chauffant

Un espace forme avec une salle de cardio training avec tapis de course, elliptiques, rameurs...

Extrait du tarif: Adulte (plus de 14 ans) 10 accès à l'espace aquatique : 42€ pour les résidents de la CCPH.
Plus d'information : 01 30 46 11 05 ou <http://www.hodellia.fr/>

conduite accompagnée dès 15 ans !

Depuis novembre 2014, il est possible d'accéder à la conduite accompagnée dès 15 ans, contre 16 auparavant, et de passer son permis dès 17 ans et demi.

Ceci n'affecte en rien le code du service national, les jeunes n'ayant pas à justifier de la régularité de leur situation vis-à-vis du service national pour une inscription à l'auto-école.

L'obligation d'être recensé en mairie dans les 3 mois suivant le seizième anniversaire reste inchangée.



M.D.P.H.

La Maison Départementale des Personnes Handicapées ou MDPH est un lieu unique de service public visant à accueillir, informer, orienter et accompagner les personnes handicapées. Pour toute information s'adresser à la coordination Handicap Locale (CHL) Cente-Yvelines : 3 rue chasière 78490 Méré - Tel : 01 30 88 26 70
Les formulaires d'inscription sont à télécharger sur le site mdph-78.action-sociale.org



passé Navigo unique à 70€

Le passe Navigo à tarif unique pour les zones 1 à 5 verra le jour en septembre 2015, au prix de 70€ par mois, ce qui représentera une économie annuelle de plus de 500€ pour les habitants les plus éloignés de la capitale qui paient 116,5€ par mois aujourd'hui.

informations pratiques

MAIRIE de MONTCHAUVET

Tel. 01 30 93 43 59
Fax 01 34 97 08 18
Courriel: m.montchauvet@wanadoo.fr
Internet: www.cc-payshoudanais.fr/mtch_accueil.php

Heures d'ouverture :

Lundi et Jeudi 17h30 à 18h30
Samedi 10h30 à 11h30

CCPH - Communauté de Communes du Pays Houdanais

Président : Jean-Jacques Mansat

22 Porte d'Épernon
78550 Maulette

Tel. 01 30 46 82 80 Fax: 01 30 46 15 75
Site : www.cc-payshoudanais.fr

LA POSTE

SEPTEUIL :
Lundi à vendredi: 9h à 12h & 14h30 à 17h
Levée du courrier: 16h
Samedi 9h à 12h
Levée du courrier: 11h30

DAMMARTIN :
Lundi à vendredi: 14h30 à 17h
Levée du courrier: 16h
Samedi 9h à 12h
Levée du courrier: 11h30

SERVICE RELIGIEUX

Groupement paroissial de Bréval :
Père Simon KÉKÉ ADJIGNON
Tel. 01 34 78 31 66

Messes à Montchauvet
à 18h30 la veille des dimanches
20 juillet, 19 octobre 2014 et 18 janvier 2015

DÉPUTÉ

Jean-Marie TÉTART
Permanence à Houdan : La Passerelle, 31 rue d'Épernon
3ème lundi de chaque mois de 10h30 à 11h30
courriel : jeanmarietetart@gmail.com
Tel. 06 84 04 60 59

SÉNATEUR

Sophie PRIMAS
AUBERGENVILLE Tel. 01 30 90 28 41
courriel : sophieprimas@orange.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanence à Houdan : La Passerelle, 31 rue d'Épernon
le lundi et vendredi de 9h à 11h
Daniel JEANTELET
Tel : 01 30 41 65 10 / 06 04 05 98 71
ou Jacques ENXERIAN
Tel : 01 34 87 72 48 / 06 87 76 96 24

URGENCES

Médecin : le 15 depuis un poste fixe
Le 112 depuis un portable
Hôpital de Mantes : 01 34 97 40 00
Hôpital de Houdan : 01 30 46 18 00
Pompiers : le 18
Police : le 17
Accueil sans-abris : le 115
Défenseur des enfants : le 119
Solidarité vieillesse : 01 39 55 58 21
Centre anti-poison : 01 40 05 48 48

PHARMACIES

DAMMARTIN : TOUZET 01 30 42 51 17
Fermé le lundi matin

SEPTEUIL : LÉONARD 01 30 93 40 24
Fermé le mercredi après-midi

SOUS-PRÉFECTURE

MANTES LA JOLIE : 18 rue de Lorraine
Tel. 01 30 92 74 00

ALLOCATIONS FAMILIALES

MANTES LA JOLIE : 0810 257 810
Serveur vocal : 0820 257 810
Site Internet : www.caf.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Madame Babin à Houdan
Tel. 01 30 46 82 00
reçoit sur rendez-vous - vient aussi à domicile

SÉCURITÉ SOCIALE

CPAM des Yvelines
78085 Yvelines CEDEX 9
Tel. 36 46

PÔLE EMPLOI (assedic + anpe)

MANTES LA JOLIE : 49 rue du Clos Cellier
Tel. 39 49

Hôtel des IMPÔTS

MANTES LA JOLIE : 1 place Jean Moulin
Tel. 01 34 79 49 00

TRÉSOR PUBLIC

LONGNES : place Fabian
Tel. 01 30 42 48 20

DÉFENSEUR des DROITS

MANTES LA JOLIE Sous Préfecture
Jean-René THIBAUD
Tel. 01 30 92 22 51
lundi et mercredi de 9h à 15h sur rendez-vous